

TERMES DE REFERENCES POUR RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT/E EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL DES PARTENAIRES DU PPI EN AFRIQUE DE L'OUEST ET/OU CENTRALE.

I. CONTEXTE

I.1. Présentation du Comité français de l'UICN

Créé en 1992, le Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) regroupe au sein d'un partenariat original les organismes membres de l'UICN en France (2 ministères, 8 établissements publics, 8 collectivités locales et 61 ONG) et un réseau de plus de 300 experts. Par cette composition mixte, le Comité français de l'UICN est une plate-forme unique de dialogue, d'expertise et d'action sur les enjeux de la biodiversité, qui associe également les collectivités locales et les entreprises. Il a pour but de contribuer à la conservation de la biodiversité et à une utilisation durable et équitable des ressources naturelles, conformément à la mission de l'UICN définie au niveau mondial.

I.2. Présentation du Programme de Petites Initiatives (PPI)

Dans le cadre de son pôle « Coopération Internationale », le CF UICN met en œuvre le Programme de Petites Initiatives (PPI). Créé en 2006 par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), et actuellement engagé dans sa septième phase de mise en œuvre (PPI 7, allant de 2025 à 2030), le PPI a pour objectif principal de renforcer la contribution de la société civile des pays d'Afrique de l'Ouest (AO) et Centrale (AC) à la conservation de la biodiversité à travers deux composantes principales :

- **Le soutien financier à la mise en œuvre de projets concrets de terrain en lien avec la conservation de la biodiversité ;**

Le PPI a opté pour une stratégie globale d'intervention basée sur l'appui à l'émergence d'une masse critique d'acteurs de la société civile africaine innovants, influents et capables d'améliorer la gouvernance territoriale et la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles de leurs territoires d'intervention, notamment à travers la mise en œuvre de projets concrets de terrain.

Sur cette composante, le PPI a progressivement structuré deux approches distinctes, à travers :

- L'octroi de « petites subventions » (30 000 € maximum) à des nouveaux partenaires, souvent jeunes et assez peu expérimentés, pour la mise en œuvre de projets de terrain pour une durée maximale de 18 mois. Dans le cadre du PPI 7, ce sont environ 26 nouveaux partenaires, situés dans 23 pays d'AC et AO éligibles au PPI, qui seront soutenues par ce dispositif ;
- L'octroi de « moyennes subventions » (jusqu'à 100 000€) à des Organisations de la Société Civile (OSC) partenaires historiques du PPI, pour la mise en œuvre de projets de terrain, intégrant progressivement des aspects relatifs à l'amélioration de la gouvernance territoriale, au plaidoyer politique et à l'engagement citoyen, pour une durée maximale de 36 mois. Dans le cadre du PPI 7, ce sont environ 23 partenaires historiques, situés dans 18 pays d'AC et AO, qui seront directement soutenus par ce dispositif.

Plus globalement, depuis son démarrage il y a un peu plus de 20 ans, le PPI, à travers 22 appels à projets (où plus de 5 000 propositions ont été reçues), a soutenu 326 projets portés par plus de 214 OSC dans 28 pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest pour un montant total des différentes phases cumulées de 19 M€ (dont 11 M€ directement versés aux porteurs de projets).

- **Le soutien au développement organisationnel et aux capacités d'influence de la société civile africaine sur les questions environnementales, notamment à travers un accompagnement de proximité des OSC partenaires du programme.**

Depuis une quinzaine d'années, le PPI a progressivement structuré une composante d'accompagnement au développement organisationnel des OSC partenaires du programme. Ainsi, dans le cadre de leur collaboration avec le PPI, ces dernières bénéficient d'un accompagnement individualisé en matière de développement organisationnel, aussi bien au niveau technique, stratégique qu'organisationnel.

Cette composante permet, au-delà du soutien financier, d'accompagner des partenaires, au gré de leurs trajectoires, besoins, attentes et défis spécifiques. Elle accompagne également dans ce cadre la mise en réseau entre ces derniers, à différentes échelles.

D'un point de vue méthodologique, l'accompagnement passe généralement par la facilitation d'un auto-diagnostic de la situation organisationnelle de chaque OSC partenaire, l'élaboration d'un plan d'actions et l'appui à la mise en œuvre de ce dernier.

Une vaste palette d'outils méthodologiques peut être déployée pour accompagner le développement organisationnel des partenaires, sur la base de l'identification de leurs besoins prioritaires. Ainsi, en complément du coaching personnalisé proposé au quotidien par les 4 Chargés de Développement Organisationnel (CDO) du PPI, cet appui peut passer par une mise à disposition d'une expertise externe, un soutien à l'échange d'expériences entre pairs, un appui à la participation à des événements nationaux ou internationaux, la mise en relation avec des partenaires techniques et financiers, etc. La mise en réseau entre OSC partenaires du programme constitue également un aspect important de cette composante.

Cette composante se caractérise par une volonté continue d'innover et de se montrer flexible dans les façons d'accompagner les partenaires du programme.

A l'heure actuelle, 4 CDO, ayant un statut de consultants indépendants, sont en charge de la mise en œuvre de cette composante, aussi bien auprès des nouveaux partenaires que des partenaires historiques, avec une répartition du travail se faisant pour l'instant de manière géographique (deux CDO accompagnant les partenaires du PPI en AO, et deux en AC).

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Dans le cadre du départ d'un des CDO, l'équipe de mise en œuvre du PPI souhaite recruter une personne pour le remplacer.

Plus spécifiquement, et de manière non exhaustive, les principales attributions de la personne recrutée consisteront notamment à accompagner certaines OSC partenaires du PPI dans :

- La facilitation de leur auto-diagnostic organisationnel et l'élaboration de leurs plans de développement organisationnel ;
- La mise en œuvre des plans de développement organisationnel élaborés par les OSC partenaires, notamment à travers la mise à disposition d'expertise interne (par le/la CDO) ou externe. Ce volet pourra comporter des accompagnements aussi bien techniques, organisationnels ou stratégiques ;
- La recherche de financements, aussi bien à travers l'appui à la définition et l'écriture de propositions de projets PPI mais également pour des bailleurs externes ;
- L'organisation de visites d'échanges et la mise en réseau, à la fois avec d'autres partenaires du PPI, mais également avec d'autres parties prenantes pertinentes, ainsi que plus globalement le partage d'expériences entre OSC à travers l'animation à distance ou en présentiel de communautés de pratiques
- Le coaching individualisé, notamment à distance, des partenaires pour les aider à répondre aux enjeux quotidiens rencontrés dans le cadre de leur action ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'influence et de plaidoyer politique.

Dans le cadre de cette mission, il est attendu l'accompagnement d'environ une quinzaine d'OSC partenaires (historiques comme nouveaux) du PPI en Afrique de l'Ouest et/ou Centrale. La répartition géographique précise de l'accompagnement se fera une fois le/la candidat(e) retenu(e), en concertation avec le reste de l'équipe PPI, principalement les 3 autres CDO du PPI déjà en poste.

Il est attendu du/de la CDO une participation active aux réflexions transversales du PPI aussi bien en termes de développement organisationnel, avec les trois autres CDO, que de vie du programme, avec l'ensemble de l'équipe. Même si le statut administratif est celui de consultant, il s'avère que les relations de long terme entre CDO diffèrent d'une prestation ponctuelle classique et nécessitent une posture spécifique et une appétence pour le travail collectif.

La personne recrutée contribuera également à l'entretien ou à la création des relations avec divers Partenaires Techniques et Financiers (PTF) actifs dans la sous-région en matière de conservation de la nature et d'accompagnement de la société civile.

Enfin, la/e consultant.e sera invité(e) à apporter une contribution à la vie du programme en participant aux comités de sélection et de pilotage du programme, ainsi qu'à certains événements internationaux auxquels le PPI prendra part.

III. DUREE ET CONDITIONS DE LA MISSION

Idéalement, la mission devrait démarrer en octobre 2026 et se prolongera jusqu'en décembre 2027 (soit sur une durée de 14 mois). Cette mission s'effectuera à temps partiel estimé à 144 jours par an (soit environ 168 jours au total sur toute la durée de la mission).

En fonction des perspectives du programme ainsi que des performances observées, une prolongation de la mission pourra être envisagée, possiblement jusqu'à la fin de la phase programmatique actuelle (PPI 7) en 2030.

Le ou la consultant.e exercera sa mission en qualité de prestataire indépendant, en toute autonomie dans son organisation. Il ou elle s'inscrira dans une dynamique de travail collaborative avec l'équipe du PPI et en étroite collaboration avec les autres CDO, afin d'assurer la cohérence des accompagnements, le partage des informations et la bonne mise en œuvre des orientations du programme.

Les conditions du temps partiel seront négociées précisément avec le candidat/de la candidate retenu(e), en fonction de son approche méthodologique, de sa géographie et de l'articulation de son travail avec celui des autres CDO.

Une préférence sera donnée aux candidat(e)s résidant dans un des pays où interviennent actuellement des partenaires, nouveaux et/ou historiques, du PPI.

De nombreux déplacements seront à prévoir au cours de la mission, et ce prioritairement auprès des partenaires en AO et AC, mais également dans d'autres régions, telles que l'Europe (France principalement). Ces déplacements feront l'objet d'une prise en charge spécifique.

IV. PROFIL RECHERCHE

- Diplôme de 3ème cycle (Master 2, École d'ingénieur) en gestion de projets / appui aux organisations avec des connaissances en écologie/agronomie/aménagement du territoire ou diplôme de 3ème cycle en écologie/agronomie/aménagement du territoire avec de très bonnes connaissances en gestion de projets / gestion des organisations.
- Expérience professionnelle avérée dans le domaine de l'accompagnement du développement organisationnel des acteurs de la société civile avec idéalement une expérience en AO ou AC, et en lien avec la conservation de la biodiversité ;
- Bonnes connaissances des enjeux et des problématiques liés à conservation de la biodiversité et au développement local mais aussi à la place de la société civile, la gouvernance inclusive, la justice sociale et l'équité dans les processus de conservation en AO et en AC ;
- Bonnes connaissances et compréhension de l'écosystème des bailleurs de fonds, procédures, cycles et outils liés à la gestion de projets de développement ;
- Grande mobilité en AO et en AC ainsi qu'un goût prononcé pour la rencontre, les relations interculturelles et les missions de terrain ;
- Rigueur, polyvalence et forte autonomie ;
- Capacité à innover, à être force de propositions et à animer des partenariats ;
- Intérêt et compétences pour le travail d'équipe, l'animation de dynamiques collectives, et l'adaptation à des contextes, notamment culturels, variés ;

- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Langues : excellente maîtrise du français et bonnes capacités de travail en anglais. La maîtrise du portugais serait une plus-value appréciée.

Le Comité français de l'UICN encourage les candidatures féminines et veille à promouvoir la diversité des profils au sein des équipes contribuant à la mise en œuvre du PPI.

V. MONTANT

Les honoraires seront définis en fonction de l'expérience du/de la consultant.e, de sa localisation, de sa proposition technique et du niveau d'expertise mobilisé. Les candidats sont invités à présenter une proposition financière détaillée.

Montant estimé de la prestation : 35 à 65 k€ TTC en fonction de l'expérience et de la localisation du/de la consultant(e). Ce montant inclut les honoraires du Prestataire ainsi que l'ensemble des frais de fonctionnement qu'il pourrait être amené à engager pour la réalisation des Prestations.

De nombreux déplacements (plusieurs jours) sont à prévoir tout au long de la mission. Ces déplacements feront l'objet d'une prise en charge spécifique de la part du CF UICN.

VI. CONTENU DE L'OFFRE ET CALENDRIER

Date de lancement du recrutement : 27/07/2026

Date limite de réponse à la consultation : 06/09/2026 à 12h00

Signature du contrat et lancement de la prestation : mi-octobre 2026 A titre d'information, le CDO quittant le poste actuel se rendra disponible, dans la mesure du possible, pour assurer la transition avec le/la nouveau.elle CDO.

L'offre devra inclure une proposition technique et méthodologique succincte ainsi qu'une proposition financière :

Proposition technique et méthodologique

- Compréhension de la mission (1p max.)
- Méthodologie envisagée incluant le chronogramme d'exécution de la mission (2p max.)
- Présentation et références du consultant (2p max.)
- CV détaillé et liste des expériences pertinentes

Proposition financière

Ce devis prévisionnel comprendra le budget global et les coûts détaillés.

Remise des offres

Les offres devront parvenir sous format électronique avant le **6 septembre 2026 à 12h00 (GMT)** l'adresse suivante : ppi@etik.com

Sélection infructueuse

Conformément à la législation, le Comité français pourra renoncer à l'attribution de ce marché et déclarer le marché infructueux si aucune offre n'a été remise ou si les offres reçues sont inappropriées, irrégulières ou inacceptables au sens de l'article L2152-1 du code de la commande publique.

Par ailleurs, le Comité français pourra déclarer le marché sans suite sur le fondement de l'intérêt général s'il estime que le nombre d'offres reçues est insuffisant ou si les prix des offres sont sensiblement supérieurs au budget prévu.